



Conditions et tarifs des principales prestations financières applicables au 1^{er} juillet 2023

PERSONNES MORALES ET PROFESSIONNELS

Retrouvez ces tarifs sur louvrebanqueprivee.fr (coût de connexion selon fournisseur d'accès).

Fidèle à sa démarche d'information et de transparence, Louvre Banque Privée vous présente dans ce dépliant les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de Compte des Personnes Morales et Professionnels, qui sont applicables au 1er juillet 2023.

Nos produits et services sont destinés à vous apporter chaque jour des solutions concrètes et personnalisées. Votre Banquier Privé est à votre disposition pour vous accompagner au quotidien et vous apporter les réponses adaptées à vos projets.

S'agissant d'opérations bancaires, les tarifs indiqués ne sont pas soumis à TVA, sauf indication contraire.

Les tarifs et commissions sont exprimés hors taxe. À ce montant hors taxe s'ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions assujetties à la TVA sont signalées par le sigle suivant : (TVA).

Ce document n'est pas exhaustif. Il indique la tarification des principaux produits et services appliquée aux Personnes Morales et Professionnels. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une communication préalable.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Fonctionnement du compte • Frais de tenue de compte actif12,00 € par mois (après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier).....soit 30,00 € par an • Commission de plus fort découvert (calcul mensuel) • Frais d'émission d'un chèque de banque en devises 44,00 € auxquels s'ajoutent : - frais de mise en place d'un virement : 0,10 % avec minimum 25,00 € - commission de change : 0,05 % avec minimum 15,20 € + commissions additives le cas échéant (maximum 10 ans) Opérations courantes • En Pôle de Gestion Privée : - encaissement de chèques en euros GRATUIT Relevés de compte Expédition de relevé de compte : - par Internet via l'Espace Client⁽¹⁾ GRATUIT - autre fréquence à domicile(2)(3)1,80 € par relevé à partir du 2^e dans le mois Prestations diverses Frais de gestion pour retour de courrier (boîte inaccessible. boîte ou destinataire non identifiable, non réclamé, Frais de recherche archives simple supplémentaire Frais de recherche archives complexe (document(s) non disponible(s) en Pôle de Gestion Privée) Sur devis

BANOUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance

Les services de banque à distance sont accessibles sur cotisation forfaitaire mensuelle (si connexion dans le mois)

Frais d'utilisation des services d'information sur téléphone mobile ou par e-mail

- Pocket info : alerte situation du compte par SMS ou par e-mail......0,30 € par alerte reçue (TVA) • Relevé de compte bihebdomadaire 2,25 € par mois (TVA)
- Relevé de compte quotidien 4,50 € par mois (TVA)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Virements SEPA(1) en euros

Réception d'un virement SEPA(1) en euros ... GRATUIT

Émission d'un virement SEPA(1) en euros ou en devises d'un pays de l'EEE(2) (hors commissions additives. Cf. Opérations internationales)

Frais par virement occasionnel émis

- Entre comptes tenus au sein de Louvre Banque Privée :
 - en Pôle de Gestion Privée GRATUIT - par Internet via l'Espace Client...... GRATUIT
- En faveur d'un compte tenu dans une autre banque :

Frais par virement permanent émis

- Entre comptes tenus au sein de Louvre Banque Privée :
 - en Pôle de Gestion PrivéeGRATUIT - par Internet via l'Espace Client...... GRATUIT
- En faveur d'un compte tenu dans une autre banque :

 - par Internet via l'Espace Client.......GRATUIT

⁽¹⁾ L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2023 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent Andorre, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suisse et le Vatican. (2) L'Espace Économique Européen couvre les pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

Prélèvements

Prélèvements effectués dans la zone SEPA / TIP

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement GRATUIT
- Frais d'opposition sur prélèvement SEPA remis GRATUIT

Chéquiers

- Frais d'opposition sur chèque, chéquier ou série de chèques 17,80 €

Dates de valeur

- Remise de chèque J+1 ouvrable⁽¹⁾ (J:jour de comptabilisation)
- Retrait d'espèces Distributeur Automatique de Billets.. J (J : jour du retrait)
- Émission d'un virement SEPA ou non SEPA...... J (J : jour de l'opération)
- Réception d'un virement J (J : jour de réception des fonds)
- Virement de trésorerie en débit J (J : jour de l'opération)
- Virement en crédit J (J : jour de réception des fonds)
 Paiement d'un prélèvement . J (J : jour de l'échéance du prélèvement)
- Remise d'un prélèvement J (J : jour de l'échéance du prélèvement)
- Remise de virement J (J : jour de remise)

⁽¹⁾ Jour ouvrable : jour au cours duquel la Banque du Client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention(1) • Frais par opération.....

Opérations exceptionnelles	
Frais de lettre d'information préalable p sans provision ⁽²⁾	
Frais par saisie-attribution	
	enteur (SATD)10 % nontant dû au Trésor Public nnée à 100,00 € par SATD)
Frais de lettre d'information pour companon autorisé	
Frais de non-exécution ou de rejet de to de paiement pour défaut de provision (par opération rejetée)	
Incidents de paiement	
Chèques	
 Frais par chèque rejeté pour défaut de forfait⁽³⁾ par chèque rejeté inférieur or forfait⁽³⁾ par chèque rejeté supérieur à 	u égal à 50 € 30,00 €

............ 9,00 € par opération

(avec un plafond de 200,00 € par mois)

Prélèvements • Frais de rejet de prélèvement ≥ 20 €

pour défaut de provision Maximum 20,00 €

pour défaut de provision...... 20,00 €

(1) Définition de la commission d'intervention : somme perçue en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...). (2) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (3) Tarif incluant : la lettre d'information préalable au rejet de chèque, la commission d'intervention, la lettre d'injonction, la déclaration Banque de France, l'affectation de provision, l'information mandataire, le certificat de non-paiement. Tarification pouvant être perçue en plusieurs mouvements sur le compte.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Placements financiers(1)

0,00 € par an (TVA)
llement)
e AM 4,50 € (TVA)
25,00 € (TVA)
titres détenus ale AM
0,21 % (TVA) 0,000 €0,14 % (TVA) 0,00 €0,09 % (TVA)
80,00 € par ar et par compte (TVA)
GRATUIT
s frais de gestion Privée peut recevoi on ⁽⁵⁾ , sous forme de s de gestion de por n d'OPC. Les condi- ue et les sociétés de ssions (dernier taux tt) peut être obtenu- re à Louvre Banque
Nous consulte on le DICI ⁽⁶⁾ de l'OPC ırtage 30,00 € (TVA)
Finance SA 1 % droits d'entrée de frais de courtage
lon le DICI ⁽⁶⁾ de l'OPC de frais de courtage
on le DICI ⁽⁶⁾ de l'OPC
gations
oits de souscription) s - Amsterdam (frais /15,00 € minimum s / 9,00 € minimum

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions nancières au taux de 0,3 % (taux en vigueur depuis le 1™ août 2017). (2) Des droits de garde sont prélevés semestriellement sur la base des positions réelles au 30 juin et 31 décembre. (3) Montant calculé pour chaque tranche d'encours selon la valeur du portefeuille et cumulatif. (4) Les OPC (Organismes de Placement Collectif) regroupent les OPCVM (Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières) et les FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs). (5) Se reporter au prospectus de l'OPC pour toute information relative aux droits d'entrée / sortie, aux frais de gestion et à leur assiette. (6) DICI : Document d'Information Clé pour Investisseur.

 Frais par ordre de bourse (y compris passé sur les marchés étrangers (he Amsterdam) (hors frais de courtage les opérateurs de marché et corress place): 	ors Euronext Paris - Bruxelles - et négociation facturables par
- en Pôle de Gestion Privée - par Internet via l'Espace Client	
Introduction - Privatisation	GRATUIT
Édition d'un avis d'opéré par Intern via l'Espace Client	
• Réédition d'un IFU (Imprimé Fiscal	Unique) 4,60 €
Dates de valeur	
Achat au comptant	Jour
Vente au comptant	
Frais par transfert de Compte-titres o	ordinaire 91.67 € (TVA)
•	31,07 C (14A)
Service de Gestion en lignedes Opérations sur Titres	CDATUIT
des Assemblées Générales	
des Assemblées Générales	GRAIUII
Financements	
Découvert	
Ouverture de crédit en compte	Nous consulter
Autorisation de découvert	Nous consulter
 Dépassement d'autorisation de déc autorisé 	couvert Taux de découvert en compte majoré de 3 points
• Commission d'ouverture de crédit .	1,00 % du montant du crédit
Commission de confirmation	de 0,25 % à 0,50 % du montant de l'autorisation
 Réexamen annuel de l'ouverture de frais d'étude (prélevés lors de l'exa 	
Aval et cautions	
Frais de dossier	minimum 32,00 €
Commission annuelle (prélevée trin	nestriellement)1,50 % du montant de l'engagement
Crédit amortissable	
• Commission d'ouverture de crédit .	1,00 % du montant du crédit / 900,00 € minimum
Commission d'engagement	1,00 % du montant du crédit
• Réédition du tableau d'amortissem	ent 26,00 €
 Changement de date de prélèvement 	ent 22,00 €
Renégociation de prêt	1,00 % du capital restant dû / 900,00 € minimum
Avenant au contrat de prêt (hors renégociation)	de 450 00 € à 650 00 €
Frais d'acte simple/complexe	
Mainlevée de garantie	
Modification de garantie	
Lettre d'information annuelle des ca	

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

La Banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

Émission d'un virement non SEPA(1)

Les virements internationaux en devises sont débités en date de valeur J.

 • Frais par virement occasionnel émis : - en Pôle de Gestion Privée
- par Internet via l'Espace Client
- par internet via respace Cherit
• Frais par virement permanent émis 11,70 €
Commissions additives :
- commission de change ⁽²⁾ 0,05 % / minimum 15,20 €
- tous frais à charge du donneur d'ordre ⁽³⁾ 11,70 €
- frais de virement urgent (en date de valeur J) 8,70 €
- commission de réparation ⁽⁴⁾
Réception d'un virement non SEPA

ou en devises dans l'espace SEPA(1)

Frais	par virer	nent	13,50 €
_		1.10.0	

Émission de chèques

Remise de chèques (en euros payables à l'étranger)

Services d'information supplémentaire sur virements internationaux

(1) Pour les virements hors de l'Espace SEPA ou en devises, les frais de correspondant étranger peuvent être à la charge du bénéficiaire. (2) Commission non perçue pour les opérations en euros. (3) Si le mode « OUR » est exigé, tous frais à la charge du donneur d'ordre. (4) Commission additionnelle sur les virements reçus ou émis applicable dès lors que les renseignements nécessaires (BIC, IBAN...) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Si vous souhaitez transmettre une réclamation liée à une difficulté rencontrée dans le fonctionnement de votre compte ou l'utilisation des services mis à votre disposition, vous devez vous rapprocher de votre Banquier Privé ou du Directeur de votre Pôle de Gestion Privée par tout moyen à votre convenance (courrier, télécopie, mail, téléphone). Vous recevrez sous 10 jours ouvrés maximum un accusé de réception de votre réclamation, et dans le délai maximum de 2 mois la réponse de Louvre Banque Privée.

En cas de désaccord, vous avez la possibilité d'adresser directement votre réclamation au Service Gestion Clientèle - Louvre Banque Privée - 48 rue du Louvre 75001 PARIS.

Votre demande sera traitée selon les mêmes modalités que ci-dessus. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pourrez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant une demande écrite à l'adresse suivante: Monsieur le Médiateur de La Banque Postale - 115 rue de Sèvres, Case Postale G009, 75275 PARIS CEDEX 06 ou sur le site https://mediateur.groupelaposte.com.

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation, disponible sur le site louvrebanqueprivee.fr (coût de connexion selon fournisseur d'accès).

En cas de litige sur un instrument financier, un service d'investissement ou pour les litiges entrant dans le champ de compétence de l'AMF vous pouvez vous adresser au choix soit au Médiateur de La Banque Postale soit au Médiateur de l'AMF: Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 ou sur le site www.amf-france.org/Formulaires-et-déclarations/, votre choix étant définitif pour ce litige.

En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL), à l'adresse : https://ec.europa.eu/consumers/odr/. Le traitement de votre réclamation est gratuit.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 5 924 098,60 € - Siège social : 36, Quai Henri IV 75004 Paris - 879 553 857 RCS Paris.

Suravenir - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. Siège social : 232 avenue du Général Paulet BP 103 29802 Brest CEDEX 9.

Suravenir Assurances - Société Anonyme au capital entièrement libéré de 45 323 910 €. RCS Nantes 343 142 659. Code NAF : 6512 Z. Siège social : 2 rue Vasco de Cama, Saint-Herblain - 44931 Nantes CEDEX 9. Entreprise régie par le Code des assurances

Tocqueville Finance - S.A. - Société de gestion de portefeuille - Siège social : 36, Quai Henri IV 75004 Paris - Agrément AMF N°GP91012 - Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 035 215.

Louvre Banque Privée - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 170 971 482 Euros Siège social : 48 rue du Louvre 75001 Paris - RCS : Paris 384 282 968. Etablissement de crédit et société de courtage en assurances - ORIAS n° 07 004 983. Adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Identifiant unique au titre de la REP PAPIER : FR233171_03XUYG.

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 6 585 350 218 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris $\rm n^\circ$ 421 100 645.



